

**Question orale de Stéphanie Lange, députée Les Engagés, à l'attention de Mme Nawal Ben Hamou, Membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées**

**Concerne : Inclusion des personnes handicapées dans le sport**

---

Madame la Membre du Collège,

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans le sport représente un pilier essentiel pour favoriser l'égalité des chances et le bien-être de tous en Région de Bruxelles-Capitale. Face aux défis que rencontrent ces citoyens, le Gouvernement s'est engagé, dans le cadre de sa Déclaration de politique générale 2019-2024, à améliorer l'accessibilité des infrastructures sportives et à adapter les pratiques sportives. Cette démarche vise à lever les barrières qui limitent la participation des personnes handicapées et à favoriser leur intégration dans les clubs et espaces sportifs. Une politique inclusive dans le domaine sportif contribue non seulement à l'autonomie et à la santé des personnes concernées, mais également à renforcer le vivre-ensemble. Les mesures déjà déployées et les partenariats avec les associations spécialisées sont des éléments clés pour transformer le paysage sportif bruxellois.

Le Mouvement Les Engagés soutient fermement la mise en œuvre d'actions concrètes pour l'inclusion sportive. Nous estimons que les infrastructures doivent être adaptées et que les encadrants sportifs doivent bénéficier de formations spécifiques pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, j'aurai les questions suivantes :

- Quelles mesures concrètes ont été effectivement mises en œuvre pour adapter et rendre accessibles les infrastructures sportives bruxelloises aux personnes en situation de handicap ?
- Comment le Gouvernement a-t-il intégré des formations spécifiques pour les entraîneurs et moniteurs, afin qu'ils puissent répondre aux besoins des sportifs handicapés ?
- Quelles actions de partenariat avec des associations spécialisées dans l'inclusion sportive sont actuellement opérationnelles, et quels résultats tangibles ont-elles générés ?

Ces questions ont pour objectif de faire le point sur les actions concrètes déjà déployées pour garantir l'inclusion dans le sport et d'identifier les leviers permettant d'améliorer l'accessibilité et la participation des personnes en situation de handicap.

Je vous remercie pour vos réponses.

Stéphanie Lange



Le 25 février 2025